



INSCRIPTIONS CANTINE/ GARDERIE 2018-2019

Madame, Monsieur,

Afin de préparer la prochaine rentrée scolaire, nous vous demandons de remplir la feuille de renseignements ci-jointe.

Nous vous rappelons le caractère obligatoire de cette fiche et notamment l'importance d'avoir un n° de téléphone fixe ou portable actualisé afin d'être absolument joignable. En cours d'année scolaire, il est essentiel de communiquer aux services périscolaires et de restauration tout changement d'adresse ou de n° de téléphone. Tout repas commandé est facturé, en cas d'absence prévenir les services de cantine le plus tôt possible, au mieux la veille pour 9h00

Suivant le montant de votre quotient familial, vous pouvez bénéficier d'un tarif dégressif concernant la garderie. Pour cela vous devez nous fournir une attestation de votre quotient familial 2018.

Merci de nous retourner cette fiche en Mairie, dans les plus brefs délais.

Le Service Scolaire

Rappel : il est possible de régler la garderie et la cantine par prélèvement évitant ainsi le déplacement en Mairie, il suffit de nous transmettre un RIB.

Rentrée scolaire 2018-2019

École élémentaire Manehouarn

Fiche à retourner en mairie pour le **30 Juin 2018**

L'ENFANT :

NOM

PRENOM

Classe à la rentrée 2018/2019 :

Votre enfant fréquentera la cantine tous les jours :

OUI

NON

Si votre enfant fréquentera occasionnellement la cantine :

Les jours où votre enfant déjeunera à la cantine :

LUNDI

JEUDI

MARDI

VENDREDI

SUIVANT PLANNING

Votre enfant fréquentera la garderie :

OUI

NON

Si oui précisez si possible :

Matin

Soir

SUIVANT PLANNING

Votre enfant arrivera-t-il seul le matin :

OUI NON

Votre enfant utilisera-t-il les transports scolaires ?

Matin Soir Non

AUTORISATION DE SORTIE *

Je soussigné Madame, Monsieur,

Parents de (nom & prénom de l'élève) :

N'autorise pas mon enfant à partir seul

Autorise mon enfant à partir seul

À 16h25 après La classe Lundi Mardi Jeudi Vendredi

À 12h après la classe Lundi Mardi Jeudi Vendredi

.....

.....

Date et signature

*** chaque enfant sera pris en charge au portail de l'école exclusivement, aucune sortie « seul » de l'enceinte de l'école ne sera autorisée sans accord préalable.**

Pour permettre l'organisation de la rentrée, merci de retourner le questionnaire complété en mairie pour le : 30 juin 2018

Pour tout renseignement : contactez le service scolaire au 02.97.33.31.51